1. Vérification de l’e-mail utilisateur



Nous mettons en place la vérification de votre adresse e-mail. Une petite action de votre part, pour un vrai bénéfice au quotidien.

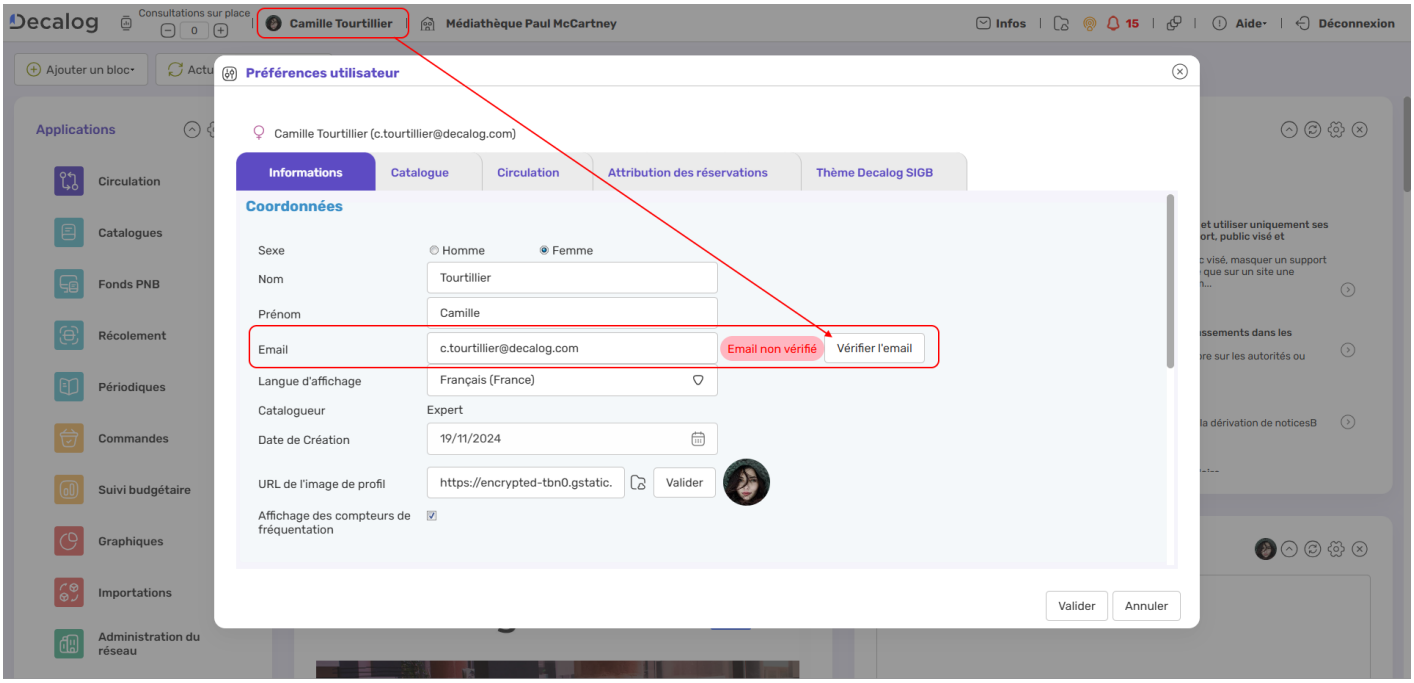
Pourquoi vérifier votre e-mail ?

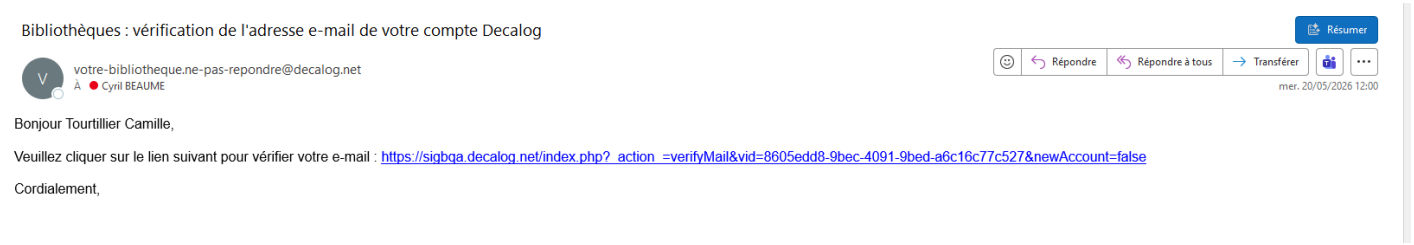
Votre adresse e-mail est l'information la plus fiable pour vous identifier : vous la connaissez par cœur, elle est unique, et elle correspond aux standards utilisés par la plupart des outils professionnels aujourd'hui.

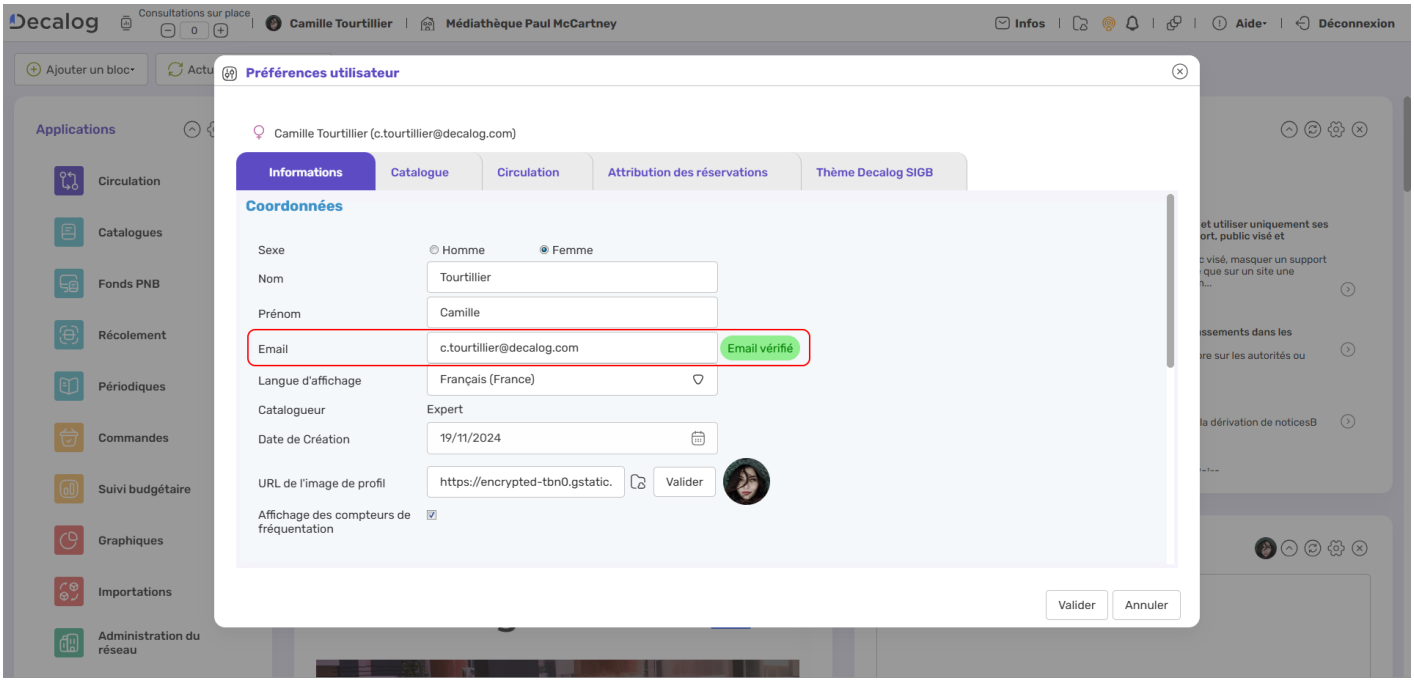
En la vérifiant, vous confirmez simplement qu'elle vous appartient bien. C'est une étape rapide, et elle prépare une évolution importante : à terme, cet e-mail deviendra votre identifiant unique sur tous les produits Decalog.

Comment faire ?

Rendez-vous dans Mes préférences utilisateur > Informations, puis cliquez sur « Vérifier l’e-mail ». Vous recevrez un e-mail de confirmation — cliquez sur le lien, et c'est fait.

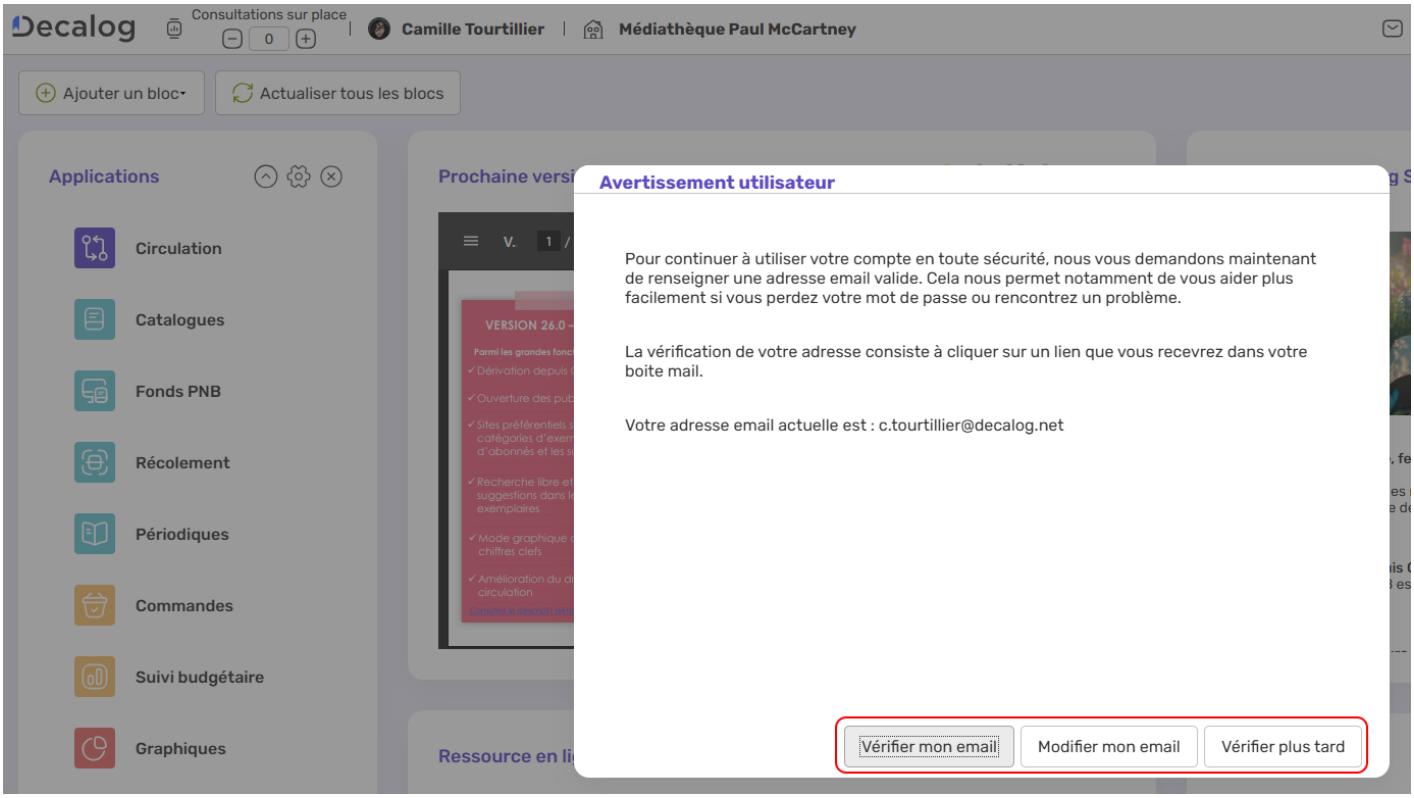




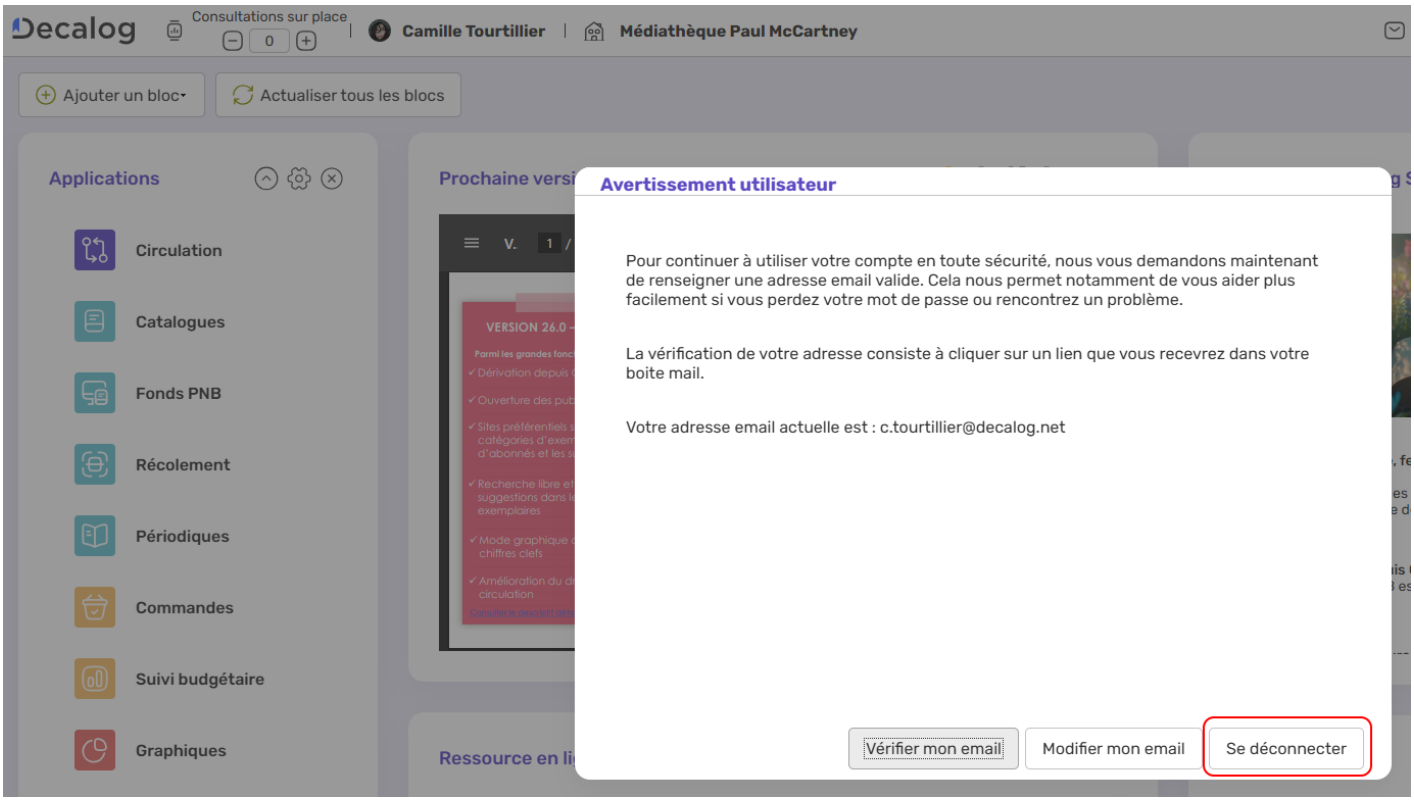


Pour rappel, un même e-mail ne peut pas être utilisé par plusieurs utilisateurs d’un même réseau.

Il a également été mis en place une possibilité de le vérifier lors de la connexion.
Cette invitation s'affiche tant que votre e-mail n'est pas vérifié.

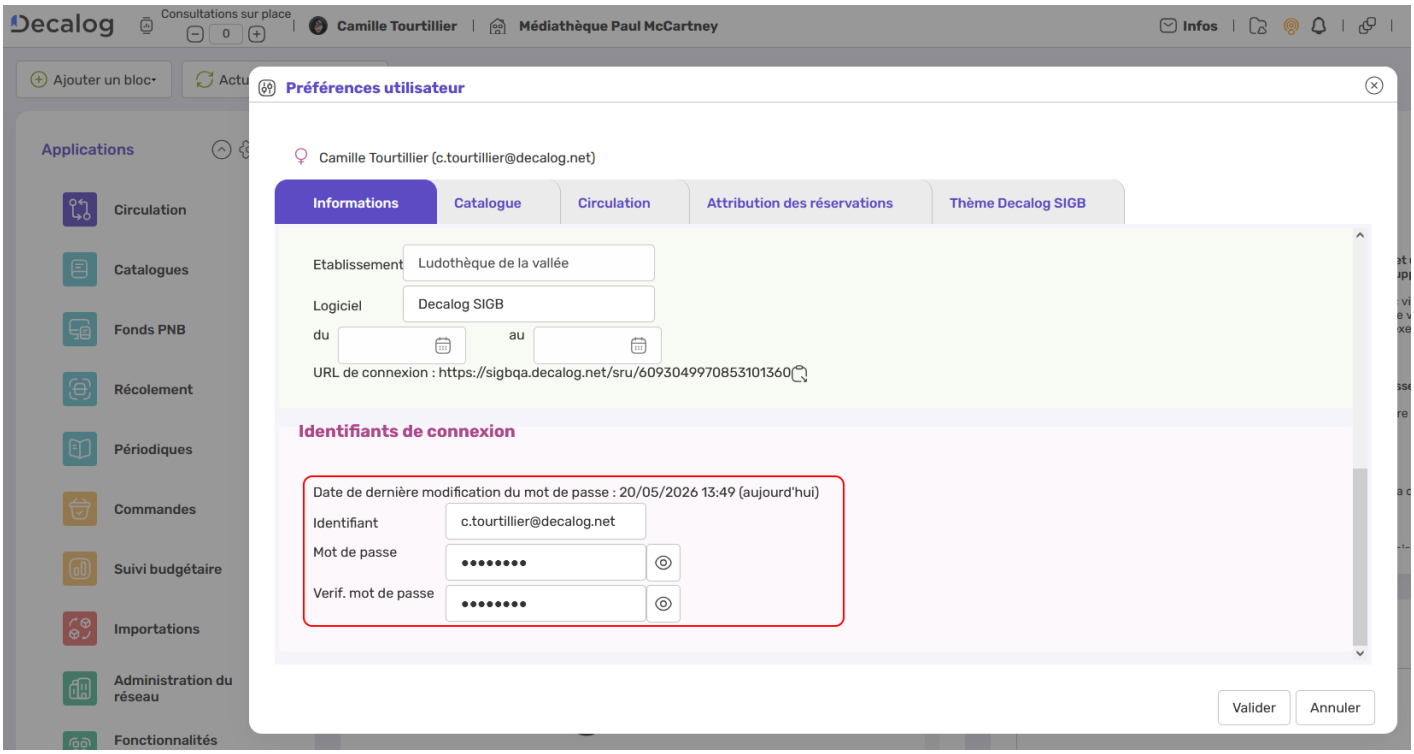


La vérification deviendra obligatoire début juillet pour accéder au logiciel.



Les prochaines étapes :

- Mise en place par Decalog de l’e-mail vérifié en identifiant de connexion
  - Vous pouvez prendre les devants en le mettant à jour depuis vos préférences utilisateurs



- Changement d’outil interne
  - Decalog va opérer un changement d’outil interne d’identification – plus moderne et plus sécurisé – ce qui transparent pour vous
- Multi-comptes SIGB
  - Une personne qui a un compte sur plusieurs Decalog SIGB – par exemple bibliothécaire sur un réseau 1 et bénévole sur un réseau 2 – aura un seul identifiant et pourra se localiser facilement sur le réseau sur lequel il se trouve
- Multi-comptes SIGB et Portail
  - Une personne qui a un compte Decalog SIGB et un compte Decalog Portail – par exemple un administrateur qui administre le SIGB et le portail – aura un compte unique pour accéder à chaque produit
- Multi-comptes SIGB, Portail et EPN
  - Une personne qui a un compte Decalog SIGB et/ou un compte Decalog Portail et/ou un compte Decalog EPN aura un compte unique pour accéder à chaque produit

---

Created 2026-07-03 14:52:54 UTC by Admin
Updated 2026-07-17 14:29:58 UTC by Admin